

## Effectuer une démarche

Pour faciliter vos relations avec la Maison des Examens et pour obtenir les documents dont vous avez besoin, nous vous invitons à utiliser nos services en ligne pour les examens et concours que nous gérons.

Pour accéder au formulaire adéquat, cliquez sur le document souhaité.

Cette application ne concerne que l'interacadémie d'Île-de-France, hors quelques exceptions. Veuillez vérifier votre académie de rattachement avant de commencer à compléter le formulaire.

Attention : CETTE APPLICATION NE CONCERNE PAS LES DIPLÔMES OBTENUS A L'UNIVERSITÉ

Les démarches en ligne ne sont pas accessibles pour les examens du 24 juillet au 24 août inclus et du 31 juillet au 24 août inclus pour les concours.

**Attestation de réussite**

**Certifié conforme**

**Changement d'adresse**

**Diplôme à retirer**

**Duplicata de convocation**

**Photocopies de copies et de bordereaux**

**Relevé de notes**